

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1242>



Remplacements : motion adoptée au C.A. du collège de Tonnerre

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collèges et lycée du Tonnerrois -

Remplacement DE ROBIEN
C'est toujours NON
Informez-vous

Publication date: dimanche 20 novembre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les représentants des personnels enseignants du collège *Abel-Minard* de Tonnerre ont fait adopter une motion par le Conseil d'Administration réuni le 7 novembre 2005.

– Texte adopté par 9 voix POUR, 12 abstentions, 4 refus de vote.

"La majorité des enseignants s'est prononcée contre le décret établissant le nouveau système de remplacements.

En effet, nous pensons qu'il s'agit là d'un saupoudrage : il ne faut pas croire que les élèves vont avancer dans le programme puisque le collègue qui effectuera le remplacement se trouvera la plupart du temps devant une classe qu'il ne connaît pas. De plus, il devra dispenser un cours qui ne correspondra pas forcément à la discipline du collègue absent.

Quels peuvent être alors, dans ces conditions, l'intérêt et l'efficacité pédagogiques, sachant qu'il n'y aura pas de suivi et de contrôle du travail effectué ?

Ce système est d'un coût financier important, pour un résultat pédagogique qui semble très incertain. Il rajoute également une charge de travail supplémentaire aux enseignants qui ont déjà suffisamment de travail avec les classes dont ils ont la charge.

Il nous paraît plus important de porter l'accent sur les absences de longue durée qui posent de réels problèmes en recrutant davantage de TZR.

C'est pourquoi nous demandons l'abrogation pure et simple du décret d'application sur les remplacements de courte durée."
